



**1,2**  
MILLION  
D'HABITANTS



**12 %**  
TAUX DE CRÉATION  
D'ENTREPRISES



**32 000**  
VISITEURS SUR  
WWW.IBSA.BRUSSELS



**1<sup>er</sup>**  
CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DE L'IBSA

# RAPPORT ANNUEL DE L'IBSA 2017





**1,2**  
MILLION  
D'HABITANTS



**12 %**  
TAUX DE CRÉATION  
D'ENTREPRISES



**32 000**  
VISITEURS SUR  
WWW.IBSA.BRUSSELS



**1er**  
CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DE L'IBSA

# RAPPORT ANNUEL DE L'IBSA 2017

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **Auteurs**

Lorenz HAVERANS et Line JUSSIANT

### **Comité de lecture**

Sabrina CIPRIANO, Xavier DEHAIBE, Aynah GANGJI et Astrid ROMAIN

### **Direction de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)**

Astrid ROMAIN

### **COUVERTURE**

Concerto - Communication Agency

Photographie : © Eric OSTERMANN

### **MISE EN PAGE ET IMPRESSION**

Bietlot Imprimerie

### **TRADUCTION**

Traduit du français vers le néerlandais par Brussels Translation

Relecture : Lorenz HAVERANS

### **Éditeur responsable**

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

### **Pour plus d'informations**

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

[ibsa@perspective.brussels](mailto:ibsa@perspective.brussels) - [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels)

Dépôt légal : Éditions IRIS - D/2018/6374/275

© Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

# TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	7
1. Faits et chiffres marquants de 2017 .....	9
2. L'IBSA : qui sommes-nous ? .....	13
2.1 L'équipe .....	15
2.2 Le budget.....	15
3. L'IBSA : les missions .....	17
3.1 L'IBSA est le centre de référence de la statistique à Bruxelles ...	18
3.2 L'IBSA analyse les enjeux socio-économiques bruxellois .....	21
3.3 L'IBSA évalue des politiques publiques.....	23
3.4 L'IBSA diffuse sa connaissance de la Région bruxelloise .....	25
3.5 L'IBSA participe à la gestion du système statistique belge.....	28
3.6 L'IBSA conseille les institutions bruxelloises .....	31
4. Annexes .....	33
Annexe 1 : Statistiques sur le personnel .....	34
Annexe 2 : Rapport sur la sécurité des données .....	35
Annexe 3 : Liste des groupes de travail auxquels l'IBSA a participé en 2017 .....	36
Annexe 4 : Liste des membres du Comité Technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) au 31 décembre 2017 .....	37
Annexe 5 : Rapport d'activités 2017 du Conseil scientifique de l'IBSA .....	38



# PRÉFACE

2017 marque le renforcement des liens entre l'IBSA et les autres directions de perspective.brussels ainsi que l'aboutissement de nombreux changements pour l'Institut. Par exemple, la première réunion du Conseil scientifique de l'IBSA s'est tenue au mois de mai. Composé de membres du monde académique, ce Conseil renforce la qualité du travail scientifique de l'Institut.

Au niveau des réalisations notables de 2017, en mars, l'IBSA a organisé le colloque « Perspectives à Bruxelles : anticiper pour mieux gouverner », en collaboration avec le Brussels Studies Institute. Il montre l'importance d'un outil de projections économiques tel que HERMREG pour anticiper l'évolution des différentes composantes de l'activité économique. C'est en outre un exemple de l'utilité des partenariats puisque l'IBSA réalise cet outil en collaboration avec le Bureau fédéral du Plan et les autres autorités statistiques régionales.

En juillet, le Cahier de l'IBSA n°7 dédié aux projections de population scolaire à l'horizon 2025 a été publié. Il permet aux pouvoirs publics d'orienter leur action en matière d'infrastructure scolaire.

En parallèle, l'IBSA a poursuivi la diffusion de statistiques et d'analyses socio-économiques. L'Institut a ainsi mis en ligne plus de 500 tableaux statistiques pour fournir une image chiffrée objective de la Région.

L'IBSA a également réalisé quelque 10 publications sur la démographie, l'innovation, l'activité économique, l'enseignement... dont le Mini-Bru 2017 qui présente les chiffres-clés de la Région ainsi que 5 Focus de l'IBSA.

L'année s'est clôturée par l'évaluation des effets du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire (TSCG) sur la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire commune.

Nous remercions l'ensemble du personnel de l'IBSA pour son investissement quotidien qui a permis les réalisations que vous retrouverez dans ce rapport annuel.

Bonne lecture !



Astrid ROMAIN

Directrice de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)



Christophe SOIL

Directeur général de perspective.brussels

1





# FAITS ET CHIFFRES MARQUANTS DE 2017

L'année 2017 a été marquée par la concrétisation des changements institutionnels : mise en œuvre du premier programme statistique intégré de l'Institut Interfédéral de Statistique, lancement du Conseil scientifique de l'IBSA... De nouvelles statistiques ont vu le jour, notamment sur le thème de l'enseignement et les dix analyses publiées ont alimenté le débat bruxellois, avec de nombreux relais dans les médias.

## Chiffres-clés



568 tableaux statistiques diffusés



606 questions reçues via [ibsa.brussels](https://ibsa.brussels)



Plus de 100 citations dans les médias

Réseaux sociaux au 31/12/2017



221 abonnés



182 abonnés

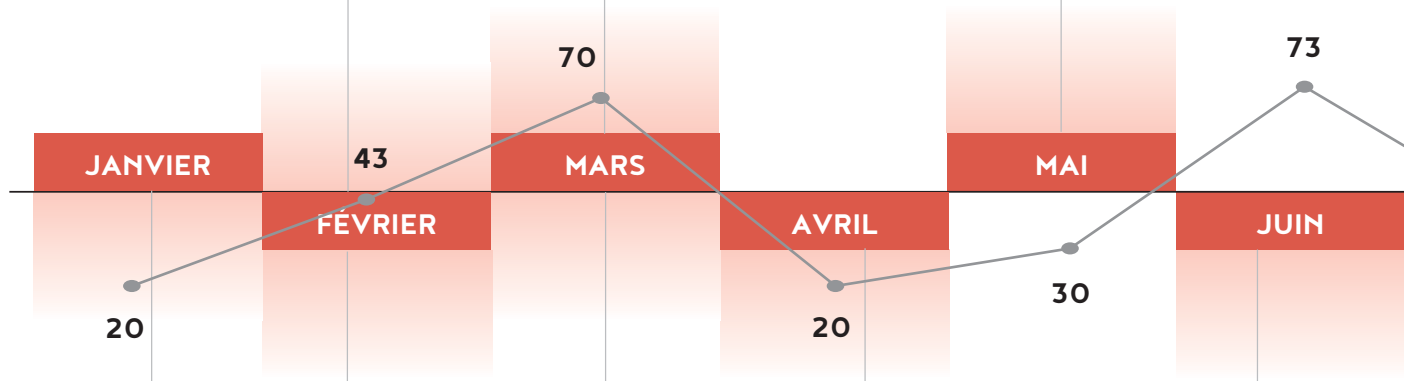


424 abonnés



10 publications diffusées

NOMBRE DE STATISTIQUES DIFFUSÉES



■ **Focus de l'IBSA n°17**  
Quelles sont les entreprises innovantes à Bruxelles et comment innovent-elles ?

■ **Colloque « Perspectives à Bruxelles : anticiper pour mieux gouverner ? »**  
Colloque organisé conjointement par le Brussels Studies Institute et l'IBSA.

■ **1<sup>er</sup> Conseil scientifique de l'IBSA**  
Après la nomination de ses membres par le Gouvernement bruxellois, le Conseil scientifique de l'IBSA s'est réuni pour la première fois en mai.

■ **Mini-Bru 2017**



■ **Focus de l'IBSA n°19**  
Les services, une valeur sûre des exportations bruxelloises



■ **Nouvelles statistiques** relatives au niveau d'instruction de la population. Celles-ci sont disponibles pour les années 2000, 2005, 2010 et 2015.

■ **Focus de l'IBSA n°18**  
Bruxelles en 10 chiffres



■ **1<sup>er</sup> programme intégré de l'IIS**  
Les autorités statistiques définissent les premiers projets à réaliser en commun.



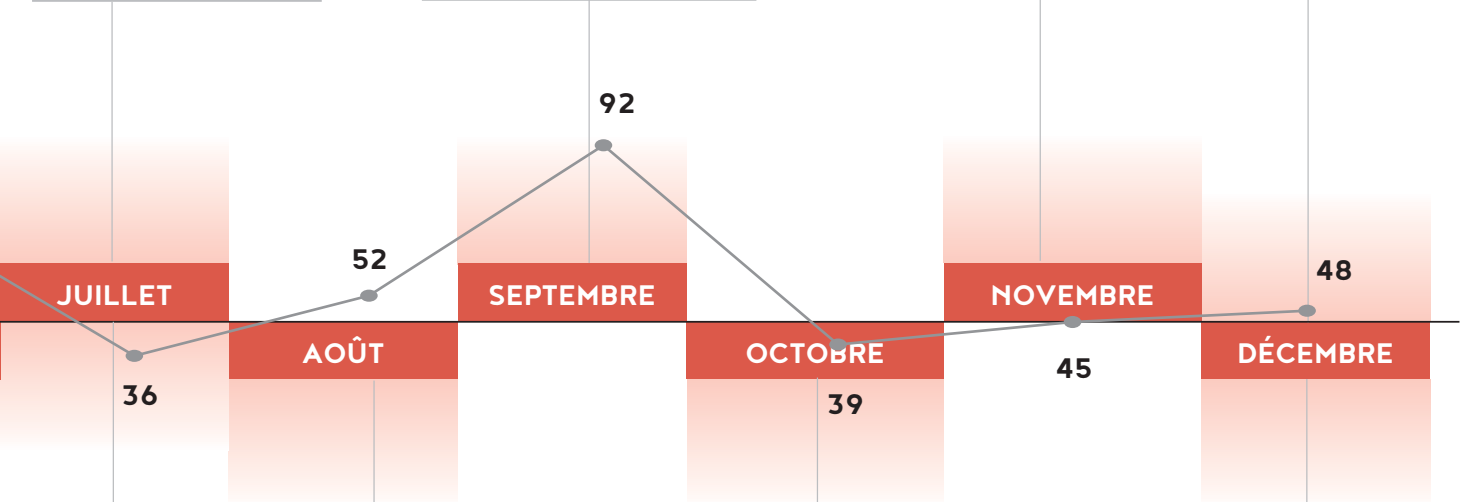
■ **Cahier de l'IBSA n°7**  
Projections de la population scolaire bruxelloise en 2025

■ **1<sup>re</sup> diffusion statistique**  
Dans le thème « Revenus et dépenses des ménages », de nouveaux tableaux présentent les données produites par l'Institut des Comptes Nationaux en collaboration avec les régions sur la répartition régionale des dépenses de consommation finale, l'extension des comptes des revenus des ménages et leur taux d'épargne.



■ **Focus de l'IBSA n°21**  
Chinois, Indiens et Japonais à Bruxelles

■ **Traitement centralisé des données**  
Le processus de production des statistiques s'effectue par l'intermédiaire d'un serveur centralisé.



■ **Focus de l'IBSA n°20**  
Belges et étrangers en Région bruxelloise, de la naissance à aujourd'hui

■ **Exposé général du budget**  
Comme chaque année, l'IBSA rédige le rapport économique de l'Exposé général du budget. Cette analyse contextuelle présente les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la Région afin d'alimenter le débat parlementaire autour du budget régional.

■ **Rapport d'évaluation des effets du Traité européen sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG) sur la RBC et la Cocom.**

■ **Perspectives économiques régionales 2017-2022**



2

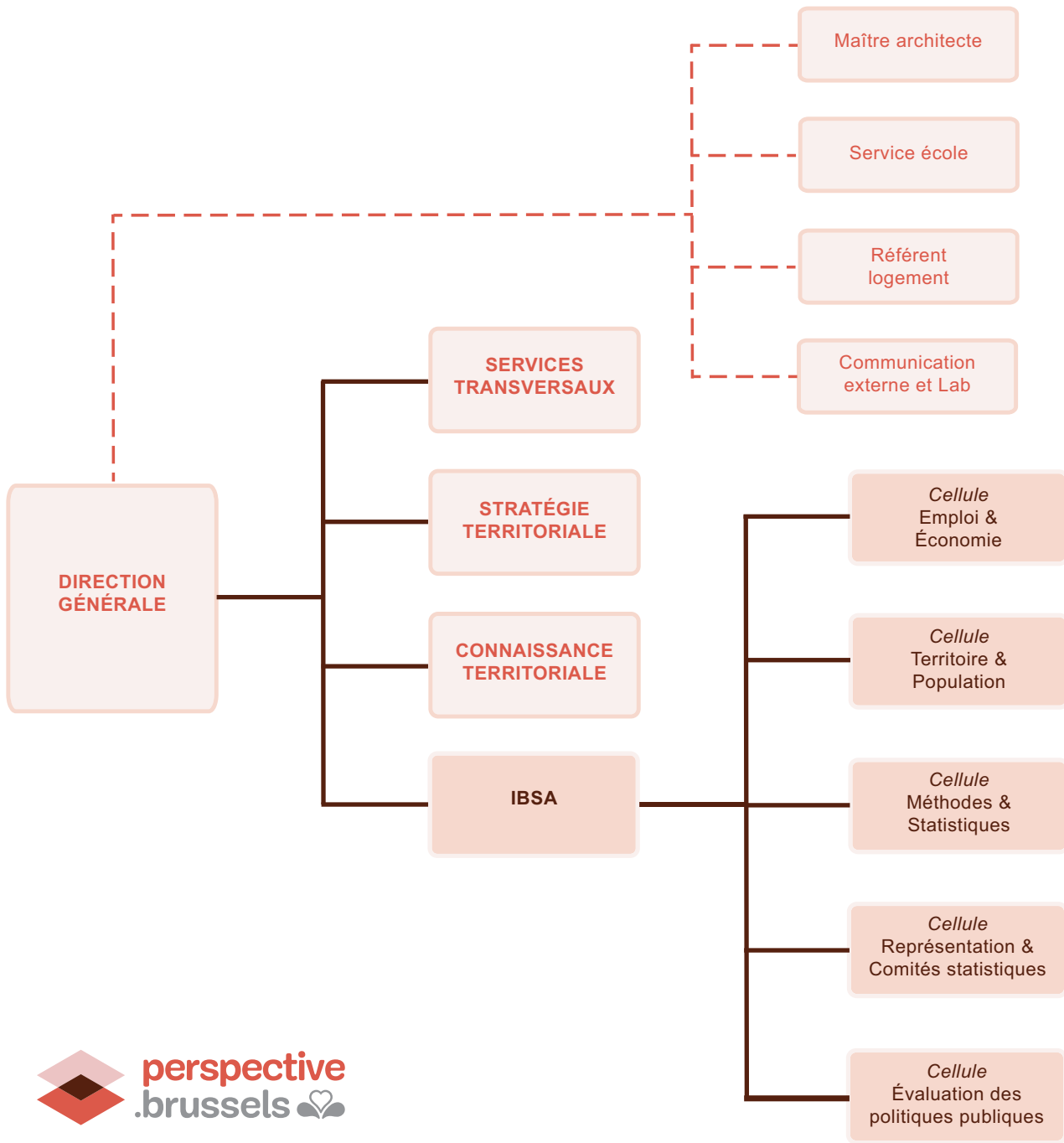


# L'IBSA : QUI SOMMES-NOUS ?

L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) centralise et coordonne les activités à caractère statistique à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale. Il mène aussi des analyses socio-économiques et réalise des évaluations de politiques publiques.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'IBSA participe à la gestion du système statistique belge au sein de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).





## 2.1 L'équipe

L'IBSA est intégré au Bureau bruxellois de la planification, dénommé perspective.brussels. Il s'agit d'un organisme d'intérêt public de type A. Centre d'expertise régional, perspective.brussels est l'initiateur de la stratégie de développement du territoire bruxellois.

Pour répondre à ses différentes missions, perspective.brussels s'organise en quatre départements :

- l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA),
- la Connaissance territoriale,
- la Stratégie territoriale,
- les Services transversaux.

De plus, au sein même de la Direction générale de perspective.brussels, se retrouvent également l'équipe du Bouwmeester maître architecte (BMA), le Service École, le Référent logement ainsi que la communication externe et le Labcom.

Au 31 décembre 2017, l'équipe pluridisciplinaire de l'IBSA se compose de 23 personnes aux profils variés<sup>1</sup> : économistes, statisticiens, géographes, bio-ingénieurs, démographes, psychologues, sociologues, urbanistes, etc.

L'IBSA se structure en cinq cellules, sous la direction d'Astrid ROMAIN :

- deux cellules thématiques, « Emploi et Économie » et « Territoire et Population » ;
- une cellule d'« Évaluation des politiques publiques » ;
- deux cellules transversales, « Méthodes et Statistiques » et « Représentation et Comités statistiques ».

La gestion des données statistiques et les analyses socio-économiques sont menées de manière intégrée au sein des deux cellules thématiques. Des liens permanents sont ainsi établis entre la collecte et le traitement des données et les interprétations qui en sont faites. En conséquence, la connaissance approfondie des possibilités et limites offertes par les statistiques permettent un gain de temps substantiel lors de leur analyse. Et, inversement, les analyses effectuées permettent d'avoir une bonne vision des améliorations à apporter au moment de la collecte et du traitement des données.

En 2017, l'IBSA a par ailleurs eu le plaisir d'accueillir deux stagiaires :

- une stagiaire américaine dans le cadre d'un partenariat avec l'Internships in Francophone Europe (IFE) ;
- une stagiaire de l'ULB (master en géographie). Son stage a débouché sur la publication du Focus de l'IBSA n°21 « Chinois, Indiens et Japonais en Région bruxelloise ».

## 2.2 Le budget

En 2017, les crédits budgétaires ajustés alloués à l'IBSA s'élevaient à 2 064 000 euros en engagement et à 1 519 000 euros en liquidation. Ces crédits sont destinés à financer le développement de statistiques et d'analyses par l'IBSA.

Les dépenses salariales, logistiques et informatiques sont reprises dans le budget de gestion de perspective.brussels.

Les moyens budgétaires de fonctionnement 2017 de l'IBSA sont repris ci-dessous.

2017	Moyens budgétaires en liquidation [€]	Moyens budgétaires en engagement [€]
<b>Budget initial</b>	<b>1 744 000</b>	<b>2 289 000</b>
<b>Budget ajusté</b>	<b>1 519 000</b>	<b>2 064 000</b>

1 Plus d'informations sur les ressources humaines dans l'annexe 1.

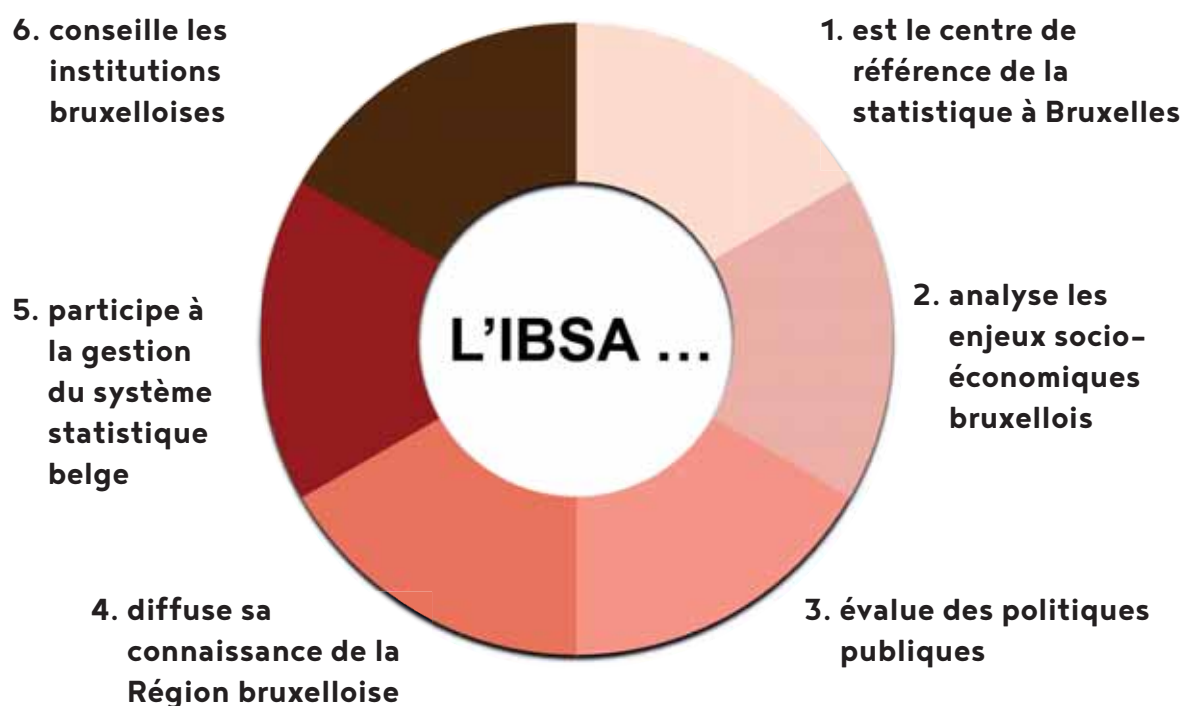
3



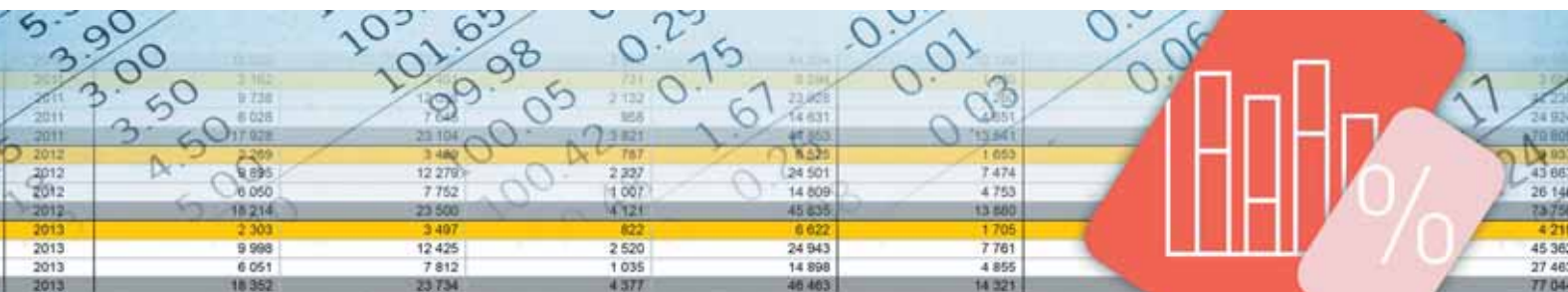


# L'IBSA : LES MISSIONS

Les six missions de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) sont :



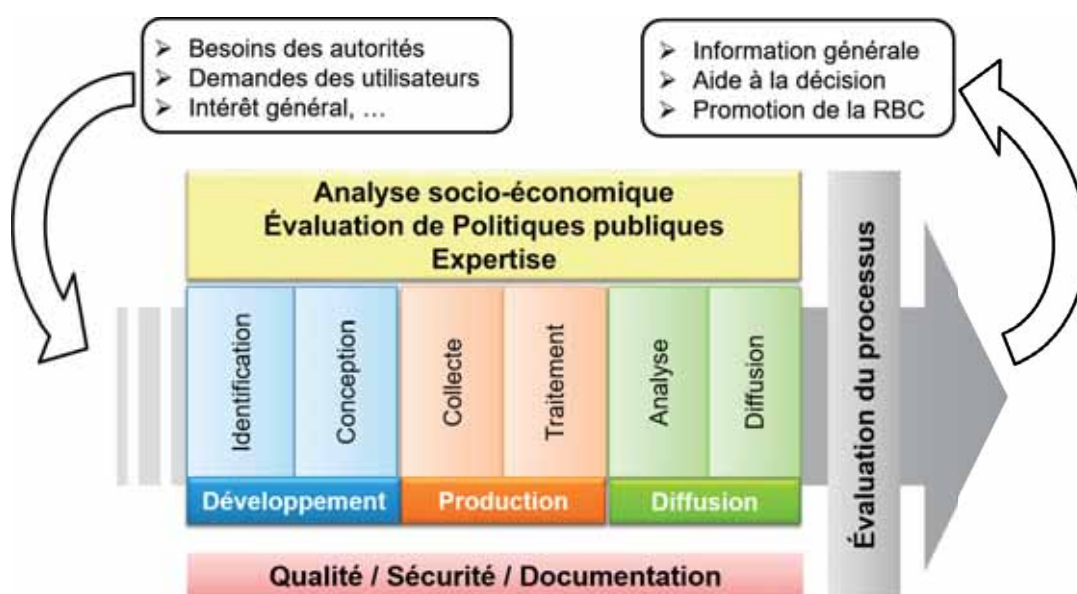
### 3.1 L'IBSA est le centre de référence de la statistique à Bruxelles



En tant que centre de référence de la statistique, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) a pour mission de doter la Région de Bruxelles-Capitale d'un système de données quantitatives sérielles. Concrètement, cette mission implique le développement, la production et la diffusion de statistiques publiques sur la Région bruxelloise.

Pour que les statistiques trouvent finalement place sur le site internet de l'IBSA, trois phases successives sont nécessaires :

- La première phase, le **développement**, identifie les besoins en statistiques bruxelloises ainsi que les sources de données disponibles pour y répondre. Cette phase comprend également le travail méthodologique préparatoire (définition des concepts, méthodes de collecte et de traitement...).
- La deuxième phase, la phase de **production**, porte sur la collecte des données et leur traitement pour obtenir une statistique publique conformément au code de bonne pratique de la statistique européenne<sup>2</sup>.
- La troisième phase, la **diffusion**, analyse la statistique et la documente afin d'en assurer une interprétation correcte lors de sa mise en ligne.



2 [ec.europa.eu/eurostat/fr/web/quality/european-statistics-code-of-practice](http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/quality/european-statistics-code-of-practice) (consulté le 16 août 2018)

En 2017, l'IBSA a accordé une attention particulière à la **phase d'identification des besoins en statistique bruxelloise**. L'Institut s'est lancé dans la confection d'un outil de collecte et de traitement des besoins en statistiques bruxelloises exprimés par leurs utilisateurs.

Comme chaque année, l'IBSA a également mis à jour l'**inventaire régional de la statistique** qui répertorie l'ensemble des fournisseurs de statistiques bruxelloises. Ce travail de mise à jour s'est fait en collaboration étroite avec le Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS)<sup>3</sup>. Cet inventaire présente, sous forme de fiches informatives, les différents producteurs de statistiques, qu'il s'agisse d'institutions bruxelloises, fédérales ou communautaires ainsi que les statistiques produites. En 2017, cet inventaire s'est enrichi de 20 nouvelles fiches « producteurs » et 64 nouvelles fiches « statistiques ».

En 2017, l'IBSA s'est aussi lancé dans **plusieurs travaux exploratoires en vue de développer de nouvelles statistiques** :

- le développement d'une méthodologie destinées à produire des statistiques récurrentes et précises sur l'emploi international. Sur cette base, l'IBSA a effectué un premier comptage de l'emploi international en Région de Bruxelles-Capitale au 31 décembre 2016, en collaboration avec l'HIVA. Le traitement de ces données permettra de disposer, à partir de 2018, de statistiques fiables sur l'emploi international en RBC ;

- le couplage de la base de données du Registre National sur les statistiques de la population avec celle des revenus fiscaux afin de mieux comprendre le profil socio-économique des ménages ;
- l'analyse des sources de données permettant d'ajouter les filières d'études aux statistiques de l'enseignement supérieur et universitaire ;
- le développement d'indicateurs de décrochage scolaire.

L'IBSA a également poursuivi ses **collaborations avec les autres institutions statistiques fédérales et régionales** afin d'assurer la production de statistiques cohérentes sur l'ensemble du territoire, notamment dans le cadre du programme statistique intégré de l'IIS<sup>4</sup>.

L'IBSA a poursuivi sa collaboration avec la Banque Nationale de Belgique (BNB) et les deux autres régions en vue d'améliorer les statistiques économiques régionales. En 2017, une attention particulière a été apportée aux développements des statistiques d'importation et d'exportations régionales de biens et services afin que celles-ci soient disponibles plus rapidement et ventilées par pays partenaires.

Le partenariat entre les trois régions et l'ONSS pour le développement de statistiques relatives aux flux sur le marché du travail a aussi été reconduit pour trois ans (projet Dynam-Reg).

**Dynam-Reg** est un projet qui décrit la dynamique régionale du marché belge du travail. Son but est d'intégrer les informations liées au lieu d'implantation des entreprises dans l'ensemble des données issues du projet Dynam. Grâce à Dynam-Reg, il devient possible non seulement de donner un aperçu du nombre d'emplois dans chacune des trois régions, mais aussi d'exposer la dynamique sous-jacente à ces chiffres : la diminution ou l'augmentation brute du nombre d'emplois, les entrées et sorties de travailleurs au sein des établissements dans chaque région et les mouvements au sein des entreprises actives dans plusieurs régions.

Le projet est coordonné par l'ONSS et HIVA-KU Leuven. Il est soutenu par l'IBSA, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) et le Département WSE (Werk en Sociale Economie) de l'administration flamande.

3 Plus d'informations sur le CTRS dans la partie 3.5 « L'IBSA participe à la gestion du système statistique belge », p. 28

4 Plus d'informations sur le programme statistique intégré de l'IIS dans la partie 3.5. « L'IBSA participe à la gestion du système statistique belge », p. 28

## Mesurer la présence étrangère autrement : la nationalité à la naissance

La population étrangère domiciliée à Bruxelles se mesure à partir de la nationalité actuelle. Cette statistique ne reflète toutefois qu'une partie de la réalité et ne permet pas de mesurer précisément les objectifs de certaines initiatives, notamment liés à la lutte contre les discriminations. Dès lors, en 2017, l'IBSA a identifié pour chaque individu, la première nationalité enregistrée dans le Registre National. Celle-ci est quasi identique à la nationalité à la naissance.

Cette nouvelle statistique améliore la compréhension de la présence étrangère en Région bruxelloise. La comparaison entre la nationalité à la naissance et la nationalité actuelle montre qu'un Bruxellois sur cinq a acquis la nationalité belge après sa naissance.

En 2017, l'IBSA a collecté, traité et diffusé plus de **500 statistiques provenant d'une centaine de fournisseurs différents**, fédéraux, régionaux, communautaires et communaux. Il a par ailleurs enrichi son portefeuille de données avec la diffusion de **nouvelles statistiques** sur des sujets variés tels que :

- le niveau d'éducation de la population ;
- les projections de population scolaire ;
- la répartition régionale des dépenses de consommation des ménages ;
- la nationalité à la naissance.

En fonction de la disponibilité des données, ces statistiques sont ventilées par sexe, conformément à l'ordonnance du 29 mars 2012 concernant le genre.

Dans le cadre du Plan régional sur le genre visant à intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des politiques régionales, l'IBSA s'est par ailleurs engagé à sensibiliser les organismes publics bruxellois, producteurs de statistiques sur le thème de l'aménagement du territoire, à prendre en compte la notion de genre dans leur processus de production.

Pour assurer une interprétation correcte des statistiques diffusées, l'Institut publie des méthodologies décrivant la méthode de calcul de la statistique ainsi que ses limites. Les méthodologies des thématiques suivantes ont, entre autres, été revues en 2017 :

- Tourisme et Culture ;
- Revenus et dépenses des ménages ;
- Aménagement du territoire et Immobilier ;
- Mobilité et Transport.

## 3.2 L'IBSA analyse les enjeux socio-économiques bruxellois



L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) mène des analyses socio-économiques sur des sujets variés afin de mieux comprendre la réalité bruxelloise. Les données sont au préalable exploitées dans différents modèles ou outils statistiques appuyant l'analyse.

### Les modèles et outils statistiques développés par l'IBSA

L'année 2017 a été marquée par la finalisation de la première phase du projet de **Datawarehouse** (entrepôt de données). Cet **outil** a comme objectif de centraliser les données servant à produire les statistiques diffusées par l'IBSA. Désormais, un système de centralisation des données nécessaires à la production statistique est opérationnel à l'IBSA.

Comme pour la production de statistiques, l'IBSA collabore avec d'autres partenaires fédéraux et régionaux pour développer des **modèles**. Ainsi, depuis plus d'une décennie, l'IBSA développe un modèle de projection macroéconomique, baptisé **HERMREG**, avec le Bureau fédéral du Plan, l'IWEPS et la VSA en vue d'analyser les impacts des politiques économiques régionales. En 2017, l'équipe a tout particulièrement avancé sur les modules de production, de consommation publique, de consommation des ménages, du marché du travail et du commerce extérieur belge régionalisé.

Au sein même de l'IBSA, un **modèle de projection de population scolaire** a été créé en 2017. Il fournit une projection, à l'horizon 2025, du nombre d'élèves à scolariser dans les écoles de la Région de Bruxelles-Capitale en fonction de leur commune de résidence.

### Les analyses menées par l'IBSA

En 2017, l'IBSA a mené **plusieurs analyses**. Tout d'abord, après avoir établi des projections démographiques communales en 2016, l'IBSA s'est penché sur la **population scolaire bruxelloise** à l'horizon 2025, sur base du modèle développé. Les résultats de cette projection ont été analysés, notamment selon la communauté (Fédération Wallonie-Bruxelles, Vlaamse Gemeenschap), le niveau (maternel, primaire, secondaire) et le type (ordinaire, spécialisé) d'enseignement.

L'IBSA s'est aussi penché sur la présence étrangère à Bruxelles sous un angle innovant en mesurant la **nationalité à la naissance** des Bruxellois et en la comparant à leur nationalité actuelle. La population chinoise, indienne et japonaise habitant la Région de Bruxelles-Capitale a aussi été passée à la loupe.

La Recherche, le Développement (R-D) et l'innovation ainsi que l'activité économique en Région bruxelloise ont aussi fait l'objet de plusieurs analyses. L'emploi dans le secteur de la R-D a été passé à la loupe par l'IBSA et Innoviris. Cette collaboration IBSA - Innoviris, a aussi mené à la publication d'une seconde analyse portant sur les caractéristiques des entreprises innovantes bruxelloises. Par ailleurs, la publication des nouvelles statistiques régionales sur le commerce extérieur a permis d'étudier plus en détails les exportations de biens et services de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle a mis en avant les spécificités de celle-ci par rapport aux autres régions belges.

Enfin, l'IBSA a lancé une réflexion sur les indicateurs-clés pertinents pour cerner la réalité communale.

L'**analyse** est une méthode visant à décomposer en éléments simples un phénomène complexe afin de mieux le comprendre. Elle présente de nombreuses approches :

- structurelle, si elle s'attache à mettre en évidence les mécanismes de fond d'un phénomène (par exemple le chômage) ;
- conjoncturelle, si au contraire, elle met en lumière les éléments affectés par une situation momentanée ;
- spatiale, lorsqu'elle s'attache à montrer les liens géographiques qui caractérisent un phénomène ;
- temporelle, quand elle met en évidence l'évolution dans le temps d'un phénomène et ses ressorts ;
- descriptive, quand elle a pour but une lecture directe d'un phénomène ;
- prospective, lorsqu'elle s'attache à mettre en évidence les déterminants de l'évolution temporelle d'un phénomène, à prévoir le futur de ces déterminants, l'éventuelle variation de leur contribution à l'avenir et l'apparition d'autres ;
- longitudinale, lorsqu'elle suit le parcours dans le temps d'un individu ou d'un groupe d'individus ;
- quantitative, lorsqu'elle applique les méthodes quantitatives, c'est-à-dire les méthodes développées pour le traitement des variables mesurables.

## Les contextes socio-économiques et tableaux de bord contextuels

À côté de ces analyses thématiques, l'IBSA réalise aussi des tableaux de bord d'indicateurs contextuels et rédige des contextes socio-économiques pour différentes institutions bruxelloises. En 2017, l'IBSA a fourni les tableaux de bord contextuels suivants aux institutions coordinatrices de ces politiques :

- le *Panorama socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale*, outil présentant une cinquantaine d'indicateurs pour dresser une image globale de la Région selon les trois piliers du développement durable ;
- le *Tableau de bord contextuel de la Stratégie 2025*, regroupant plus de soixante indicateurs variés (démographie, marché du travail, entreprises, enseignement) ;
- les *Indicateurs statistiques du Plan bruxellois de la Garantie pour la jeunesse* (en collaboration avec l'Observatoire de l'Emploi et de la formation d'Actiris) ;
- le *Tableau de bord contextuel du PO 2014-2020 du programme FEDER*.

Enfin, comme les années précédentes, l'IBSA a rédigé le contexte socio-économique de l'Exposé général du Budget et le chapitre Contexte d'influence du Rapport sur l'état des finances des communes bruxelloises. Il a aussi participé à l'évaluation annuelle du Plan biennuel d'égalité des chances et de diversité.

Ces tableaux de bords et analyses contextuelles ont pour objectif principal d'aider les institutions bruxelloises à contextualiser leurs politiques publiques.

### 3.3 L'IBSA évalue des politiques publiques



L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) réalise les évaluations de politiques publiques qui lui sont confiées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ou par ordonnance. Il conçoit cette démarche comme un outil constructif d'aide à la décision permettant au gouvernement et aux institutions publiques d'améliorer les politiques mises en œuvre.

Dans le cadre de cette mission, l'IBSA évalue des politiques publiques bruxelloises et apporte son **soutien méthodologique** aux autres instances bruxelloises qui mènent ou coordonnent des évaluations de politiques publiques. Ce soutien prend différentes formes :

- des participations à des comités d'accompagnement ;
- des remises d'avis méthodologiques ;
- des diffusions de publications méthodologiques.

De la sorte, l'IBSA contribue au développement de la culture évaluative au sein de la Région bruxelloise.

En 2017, l'IBSA a réalisé l'**évaluation des effets du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire (TSCG)** sur la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire commune (COCOM), conformément aux ordonnances<sup>5</sup> qui ratifient l'accord de coopération du 29 novembre 2013.

Cette évaluation a analysé les conséquences de la mise en œuvre du volet budgétaire et de la coordination des politiques publiques prévues par le TSCG pour la période 2014-2017. Cette analyse qualitative est faite au travers des perceptions d'acteurs institutionnels impliqués dans l'application du TSCG, tant au niveau de la Région bruxelloise que de la COCOM. Finalisé en 2017, le rapport de cette évaluation a été déposé au Parlement bruxellois et à l'Assemblée réunie de la COCOM en 2018.

L'IBSA a aussi poursuivi la mission d'**évaluation de la Stratégie 2025 pour Bruxelles**, visant à redynamiser l'économie bruxelloise. Concrètement, le Gouvernement a chargé l'IBSA d'évaluer trois thèmes spécifiques de cette stratégie pour la fin de la législature 2014-2019 en vue d'identifier, de manière quantitative, des résultats auprès des publics cibles.

<sup>5</sup> Ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 20 décembre 2013 et Ordonnance de la Commission communautaire commune du 20 décembre 2013 portant toutes deux sur l'approbation de l'Accord de coopération du 29 novembre 2013 entre l'État fédéral, les Communautés, les Régions et les Commissions communautaires relatif à la mise en œuvre de l'article 3, § 1<sup>er</sup>, du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire et adoptant des dispositions régionales en matière budgétaire, adaptées à certaines dispositions dudit Accord.

Ces trois thèmes d'évaluation sont :

1. l'évaluation des effets sur les publics cibles des outils de financement à destination des entreprises, qu'il s'agisse des réformes des aides aux entreprises octroyées par les pouvoirs publics ou de l'accès facilité au capital financier ;
2. l'évaluation des actions de la Stratégie 2025 qui permettent l'acquisition d'une première expérience professionnelle (via notamment le stage en entreprise, le contrat d'insertion ou le contrat premier emploi) ;
3. l'évaluation des actions proposées par les organismes de soutien et d'accompagnement des entreprises dans le cadre de la Stratégie 2025 (rationalisation et centralisation des instruments régionaux en matière de soutien aux entreprises).

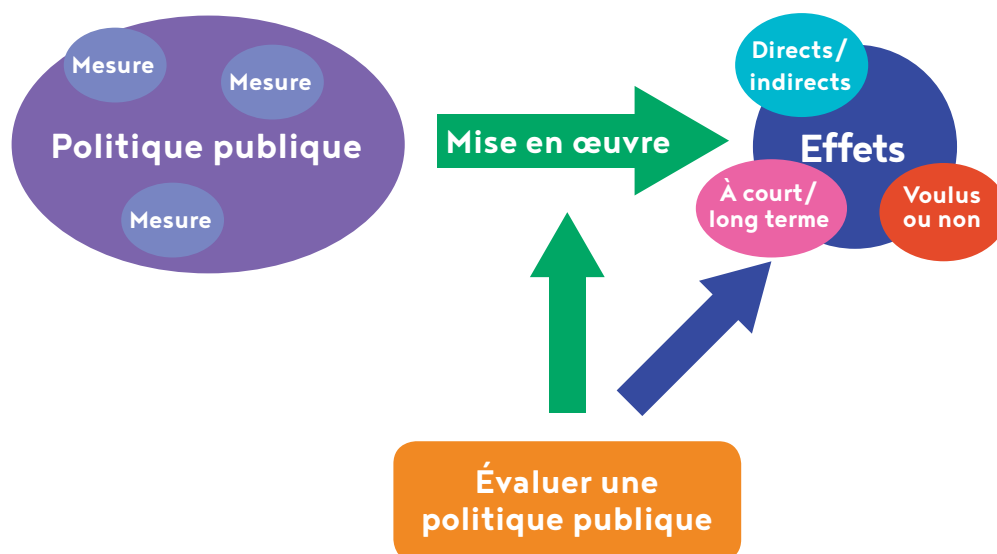
En ce qui concerne l'évaluation des outils de financement à destination des entreprises, l'IBSA réalise ces travaux en partenariat avec le centre de recherche Spiral de l'Université de Liège. Le champ de l'évaluation a été défini. Il porte sur les dispositifs de financement à destination des entreprises dont des réformes sont visées dans le cadre de la Stratégie 2025, à savoir :

- les aides à l'expansion économique ;
- les aides à la promotion du commerce extérieur ;
- les outils de financement et d'accès au capital ;
- les aides à la recherche, au développement et à l'innovation.

Il est question d'étudier les effets quantifiables sur les publics cibles des dispositifs conçus préalablement aux réformes prévues dans la Stratégie 2025 (et toujours en vigueur fin 2017). Les actions de la Stratégie 2025 entreront en vigueur, au plus tôt, au cours de l'année 2018.

En ce qui concerne l'évaluation des actions permettant l'acquisition d'une première expérience professionnelle, l'IBSA a signé, en septembre 2017, une convention de partenariat avec l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation (OBEF) d'Actiris et le Bureau fédéral du Plan. Cette convention prévoit que les travaux d'évaluation seront effectivement réalisés par le Bureau fédéral du Plan qui a acquis une expertise dans l'analyse des micro-données des demandeurs d'emploi, sous la coordination de l'IBSA et de l'OBEF.

Enfin, l'évaluation des actions de soutien et d'accompagnement des entreprises a été attribué, par marché public, au consortium BDO-Sonocom fin octobre 2017. En 2017, les travaux ont porté sur la détermination du champ de l'évaluation, la construction du cadre logique selon la logique usager et la définition de questions évaluatives.





### 3.4 L'IBSA diffuse sa connaissance de la Région bruxelloise



L'Institut bruxellois de statistique et d'Analyse (IBSA) met en place une promotion active de ses connaissances analytiques et statistiques du territoire bruxellois. Les statistiques, indicateurs, publications et analyses sont mis gratuitement à disposition de toute personne intéressée. Le canal principal de diffusion est le site internet de l'IBSA, [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels), complété par le site du Monitoring des quartiers, [www.monitoringdesquartiers.brussels](http://www.monitoringdesquartiers.brussels), qui cartographie des indicateurs à l'échelle des quartiers.

#### Les sites internet de l'IBSA

En 2017, plus de 32 000 internautes ont consulté le site internet, [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels). Outre sa mise à jour permanente, quelques nouveautés y ont été apportées, comme l'intégration des applications utilisées dans le cadre des marchés publics, une information sur la qualité et la sécurité des données, un calendrier rétroactif de diffusion statistique...

Depuis la fin de l'année 2016, des liens permanents existent entre le portail régional Open data [www.opendatastore.brussels](http://www.opendatastore.brussels) et le site internet de l'IBSA permettant aux internautes d'accéder via ce portail aux statistiques mises à jour sur le site de l'IBSA.

Le site du Monitoring des quartiers, [www.monitoringdesquartiers.brussels](http://www.monitoringdesquartiers.brussels), a été visité par plus de 22 000 utilisateurs à la recherche d'indicateurs à l'échelle du quartier ou de la commune. En 2017, de nombreux indicateurs ont été mis à jour.

Pour des questions spécifiques, une adresse e-mail générique ([ibsa@perspective.brussels](mailto:ibsa@perspective.brussels)) est à disposition de ceux qui voudraient s'adresser directement à l'IBSA. Au cours de l'année 2017, plus de 600 questions ont été envoyées à l'IBSA et traitées dans les 48 heures (jours ouvrés).

#### Les réseaux sociaux et la newsletter de l'IBSA

En 2017, l'IBSA a envoyé six lettres d'information (newsletter) à son millier d'abonnés. Cette lettre présente les actualités de l'IBSA : nouvelles statistiques et mises à jour, publications, événements, etc. Outre la newsletter, des communiqués de presse ont également été transmis directement aux médias pour les informer des actualités.

L'IBSA a aussi continué à relayer ses actualités sur les **réseaux sociaux** (Facebook, LinkedIn et Twitter). Le nombre d'abonnés, tous réseaux confondus, a fortement augmenté, passant de 500 abonnés en 2016 à plus de 800 en 2017.

## Les publications de l'IBSA

La plupart des publications diffusées sur le site [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels) sont également disponibles en version papier et peuvent être obtenues gratuitement sur demande. En 2017, l'IBSA a édité 10 publications :



Le Mini-Bru 2017, qui présente les chiffres-clés de la Région de Bruxelles-Capitale. Par rapport à l'édition précédente, de nouveaux chiffres ont été ajoutés, entre autres dans les domaines de l'économie, de la mobilité, de l'environnement et de la santé.



Le Cahier de l'IBSA n° 7 - « Projections de la population scolaire bruxelloise à l'horizon 2025 » est sorti en juillet 2017. Ce Cahier analyse l'évolution récente du nombre d'élèves scolarisés en Région bruxelloise et présente les résultats des projections scolaires établies par commune de résidence et niveau d'enseignement (maternel, primaire, secondaire).



Les Perspectives économiques régionales sur la période 2017-2022 (basées sur le modèle HERMREG) ont aussi été publiées en juillet, comme chaque année.



Le premier Rapport annuel de l'IBSA portant sur les réalisations 2016 a été diffusé en juillet 2017.



Cinq Focus ont été publiés :

- le Focus de l'IBSA n°17 - « *Quelles sont les entreprises innovantes à Bruxelles et comment innovent-elles ?* » ;
- le Focus de l'IBSA n°18 - « *Bruxelles en 10 chiffres* » ;
- le Focus de l'IBSA n°19 - « *Les services, une valeur sûre des exportations bruxelloises* » ;
- le Focus de l'IBSA n°20 - « *Belges et étrangers en Région bruxelloise, de la naissance à aujourd'hui* » ;
- le Focus de l'IBSA n°21 - « *Chinois, Indiens et Japonais en Région bruxelloise* ».



À ces publications s'ajoutent encore les **publications externes** auxquelles l'IBSA contribue. En 2017, comme chaque année, l'IBSA a participé à la rédaction de l'Exposé général du Budget de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année 2018.

## La participation de l'IBSA à divers événements

En 2017, l'IBSA a organisé, en collaboration avec le Brussels Studies Institute, un colloque intitulé « *Perspectives à Bruxelles : anticiper pour mieux gouverner* », qui a attiré plus d'une centaine de participants. Le keynote speaker, le Ministre d'État Frank VANDENBROUCKE, a présenté la question des prévisions dans la politique des pensions. L'IBSA a, quant à lui, présenté les résultats de deux projets :

- les projections démographiques régionales et communales ;
- les perspectives économiques régionales.

À côté de ce colloque, les membres de l'IBSA ont pris part à diverses autres conférences, séminaires, tables rondes et événements afin de relayer les connaissances de l'Institut. Citons notamment :

- les Débats du Conseil économique et Social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC) où l'IBSA a fait un exposé sur la problématique du logement au regard de la croissance de la population et de l'agrandissement des ménages ;
- la table ronde d'ING : « Les villes et communes face au défi démographique » ;
- la visite du Ministère des Affaires Sociales de la République Tchèque, où l'IBSA a brièvement présenté la Région en 7 chiffres-clés ;
- le colloque sur l'égalité des femmes et des hommes, au cœur des pratiques des projets du Fonds Social Européen (FSE), où l'IBSA a insisté sur l'importance des statistiques de genre.



### 3.5 L'IBSA participe à la gestion du système statistique belge



En tant qu'autorité statistique régionale, l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) participe activement à la gestion du système statistique belge, au niveau national et régional. À l'échelle nationale, l'institut représente la Région de Bruxelles-Capitale au sein des instances officielles de la statistique et de l'économie. Au niveau régional, il coordonne les travaux de nature statistique de différents comités.

#### La sixième réforme de l'État en matière de statistique publique

En 2011, la sixième réforme de l'État jette les bases d'une interfédéralisation de la statistique publique. Les modalités pratiques sont fixées dans un accord de coopération, signé le 15 juillet 2014 par l'État fédéral et les entités fédérées. Celui-ci est entré en vigueur le 1er janvier 2016.

Jusqu'au 31 décembre 2015, la statistique était une compétence fédérale. Les régions s'étaient toutefois progressivement dotées d'instituts régionaux de statistique afin de soutenir la mise en œuvre de leurs compétences matérielles. Par exemple, des statistiques et des analyses régionales sur l'emploi étaient produites pour guider la politique économique régionale. La sixième réforme de l'État a permis d'officialiser le rôle des régions et de donner un poids plus important aux entités fédérées dans les organes décisionnels statistiques belges. L'interfédéralisation a été formalisée concrètement par la création de l'Institut Interfédéral de la Statistique (IIS) et l'intégration des régions dans l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

#### Institut interfédéral de la Statistique (IIS)



L'IIS est chargé d'améliorer la qualité des statistiques publiques, en soutien des politiques publiques. Les missions de l'IIS sont :

- la coordination des programmes statistiques élaborés par les autorités statistiques et l'établissement d'un programme statistique intégré ;
- la remise d'avis sur les positions belges dans les forums statistiques internationaux ;
- l'élaboration de recommandations méthodologiques ;
- le monitoring de la qualité de la production statistique.

L'IIS fonctionne sous l'autorité d'une conférence interministérielle de la statistique, où siègent les Ministres des gouvernements fédéral, communautaires et régionaux, ayant les statistiques parmi leurs compétences. L'IIS est géré par un Conseil d'administration composé de six membres, trois étant issus des administrations fédérales et trois des régions.

#### Intégration des régions à l'Institut des Comptes Nationaux (ICN)



L'ICN est chargé d'élaborer des statistiques, analyses et prévisions économiques. Il établit les comptes nationaux conformément aux normes européennes. L'ICN associe trois institutions désignées par la loi : la Banque nationale de Belgique, le Bureau fédéral du Plan et Statbel. Depuis 2016, les régions font partie du Conseil d'administration et ont été intégrées aux comités scientifiques. Le conseil d'administration de l'ICN se compose de douze membres, dont six représentent le fédéral et six les régions et communautés.

## Les instances officielles à l'échelle fédérale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'IBSA siège au conseil d'administration de IIS et de l'ICN, au même titre que les autres autorités statistiques officielles. Par la cogestion de ces institutions, l'IBSA participe donc activement à la direction du système statistique belge. Représenter la Région de Bruxelles-Capitale dans ces instances requiert un important travail de préparation afin d'y défendre au mieux les intérêts régionaux en matière de développement de statistiques et d'analyse socio-économique.

À l'ICN, l'IBSA participe plus particulièrement aux travaux des organes suivants :

- le Conseil d'administration de l'ICN ;
- le Comité scientifique des comptes nationaux ;
- le Comité scientifique du budget économique ;
- le Comité scientifique de l'observatoire des prix ;
- le Comité scientifique sur les comptes des administrations publiques ;
- le bureau de l'ICN.

À l'IIS, l'IBSA participe au conseil d'administration ainsi qu'aux quatre groupes de travail officiels créés par cette instance :

- groupe de travail « Sécurité dans l'échange des données confidentielles entre partenaires de l'IIS » ;
- groupe de travail « Positionnement international de l'IIS » ;
- groupe de travail « Programmation des travaux statistiques » ;
- groupe de travail « Indicateurs pour les Objectifs de Développement durable des Nations Unies ».

Adopté en 2016, le premier programme statistique intégré de l'IIS a été **mis en œuvre en 2017**. Ce programme reprend les statistiques publiques que les partenaires de l'IIS souhaitent produire ou améliorer collectivement. Ces partenariats sont régis par des conventions (« Service Level Agreement » - SLA), qui définissent les modalités concrètes de collaboration entre les partenaires de l'IIS impliqués. Les autorités statistiques régionales et fédérales partagent ainsi leurs méthodes et leur savoir-faire pour produire des statistiques harmonisées et comparables.

C'est ainsi qu'en 2017, sept collaborations ont démarré sur les thèmes suivants :

- données de l'enseignement et Censur 2021 ;
- réforme des statistiques sur les emplois vacants ;
- amélioration de la qualité des statistiques TVA ;
- dépenses environnementales des entreprises ;

- délimitation et description du secteur environnemental ;
- litiges en matière de location soumis aux justices de paix ;
- accessibilité du Datawarehouse du SPF Économie.

En 2017, l'IBSA et les autres autorités statistiques belges ont aussi élaboré le programme intégré 2018. Les collaborations pour ce programme statistique intégré 2018 ont été adoptées par le Conseil d'administration (CA) de l'IIS du 12 septembre 2017. Ce programme intégré 2018 prévoit de poursuivre la collaboration entamée en 2017 sur la qualité des statistiques TVA et de lancer de nouvelles collaborations sur les thèmes suivants :

- statistique des ventes de biens immobiliers sur base des actes de vente ;
- statistiques du tourisme ;
- statistique sur la survie et les migrations des assujettis à la TVA ;
- statistique du parc de véhicules par secteur statistique ;
- données et statistiques extraites de la base de données relative aux baux locatifs ;
- statistiques annuelles sur le transport ferroviaire ;
- ajout d'éléments à la statistique sur l'utilisation des TIC et de l'internet auprès des ménages et des individus.

À côté des groupes de travail officiels de l'IIS, de nombreux **groupes de travail ad hoc thématiques** ont aussi été créés afin de coordonner les travaux entre les membres de l'IIS, en particulier les collaborations prévues dans le cadre des programmes statistiques intégrés. Ces collaborations enrichiront le portefeuille de statistiques bruxelloises dans les années à venir. Elles modifient aussi les processus de développement des statistiques à l'échelle régionale, introduisant un travail de coordination administrative et de négociation.

Enfin, en plus de ces deux instances principales (IIS et ICN), l'IBSA représente aussi la Région de Bruxelles-Capitale au Conseil Supérieur des Finances (CSF) et au Conseil Supérieur de Statistique (CSS).

## Les comités statistiques régionaux bruxellois

À l'échelle régionale, l'IBSA coordonne les travaux de trois comités régionaux, conformément à l'Ordonnance sur la statistique régionale. Tout d'abord, l'IBSA préside le **Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS)**, qui rassemble l'ensemble des institutions bruxelloises productrices et utilisatrices de statistiques bruxelloises. Il a pour mission de coordonner les programmes statistiques des administrations, institutions et services publics régionaux, et d'en assurer le suivi afin d'en améliorer l'efficacité et la qualité au niveau régional.

Le CTRS compte 30 membres<sup>6</sup> et s'est réuni deux fois en 2017. L'objectif étant de faire de ce comité une véritable plateforme de partage de la connaissance bruxelloise, ces réunions ont été axées sur les principales études menées par les membres.

Le comité a aussi participé à l'actualisation annuelle de l'inventaire régional de la statistique, qui recense les statistiques publiques disponibles à l'échelle de la Région bruxelloise et il a suivi les travaux d'élaboration des programmes statistiques.

Ensuite, le **Conseil scientifique de l'IBSA** a vu le jour en 2017. Ses douze membres, issus des universités et hautes écoles implantées en Région de Bruxelles-Capitale, ont été nommés par arrêté le 26 janvier 2017. Le Conseil s'est réuni pour la première fois le 29 mai 2017 et puis, le 23 octobre 2017<sup>7</sup>. Lors de ces premières réunions, il a notamment désigné son Président : Patrick DEBOOSERE, professeur à la VUB - Interface Demography.

Enfin, l'IBSA préside également le **comité GeoBru**<sup>8</sup>, institué par l'ordonnance bruxelloise relative à l'information géographique en Région de Bruxelles-Capitale (publiée le 28 octobre 2010), qui transpose la directive européenne INSPIRE 2007/2/CE. Celle-ci vise à établir une cartographie continue de l'ensemble des États membres de l'Union européenne.



6 Voir liste en annexe 4.

7 Plus d'informations sur le Conseil scientifique de l'IBSA dans l'annexe 5.

8 Outre l'IBSA, le comité GeoBru se compose, en 2017, des organismes publics suivants : Bruxelles Urbanisme et Patrimoine, Bruxelles Environnement, Bruxelles Coordination régionale, Bruxelles Mobilité, le CIRB, perspective.brussels, la STIB et le Conseil des Gestionnaires de Réseaux de Bruxelles (C.G.R.B.).

## 3.6 L'IBSA conseille les institutions bruxelloises



L'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) met son expertise à disposition d'autres institutions publiques, notamment par la réalisation d'analyses ciblées et sa participation active à de nombreux groupes de travail.

### Les groupes de travail

Le premier volet de la mission de conseil de l'IBSA est sa participation à différents groupes de travail, comités d'accompagnement... L'IBSA offre un support technique et/ou méthodologique aux institutions bruxelloises (tant au niveau régional que communautaire ou local), qui en font la demande.

En 2017, l'IBSA a notamment apporté son expertise dans le cadre des projets suivants<sup>9</sup> :

- Bruxelles Mobilité - redressement de données d'enquêtes produites par le CIM (Centre d'Information sur les Médias) sur les déplacements en Belgique ;
- Beezy.brussels - étude « réinternalisation des métiers peu qualifiés en RBC » ;
- SPF Emploi - Labour accounts ;
- BECI - Cities of making ;
- Bruxelles Environnement - PREC - Monitoring du secteur de la construction ;
- SPRB - Groupe de coordination régional sur le Plan régional Gender Mainstreaming ;
- Bruxelles Environnement - indicateurs liés à l'économie circulaire ;
- Commission communautaire francophone - qualité et performance du dispositif francophone de formation professionnelle en Région bruxelloise ;
- Fédération Wallonie-Bruxelles - cadastre des parcours post-éducatifs ;
- SPF Economie - définition des start-ups ;

- SLRB - Observatoire des loyers ;
- SPF Affaires étrangères - Coormulti développement durable.



### Les conseils ciblés

Dans le cadre de sa mission d'expertise, l'IBSA fournit aussi un appui méthodologique ou des conseils ciblés aux institutions bruxelloises qui ont fait la demande.

En 2017, l'IBSA a également conseillé Bruxelles Économie et Emploi dans le choix des indicateurs à intégrer dans le Monitoring des attentats et dans le tableau de bord contextuel du Small Business Act. Il a soutenu le bureau d'étude de la FGTB-Bruxelles dans l'élaboration méthodologique d'un Baromètre sur la précarité et BECI, dans la rédaction d'un contexte socio-économique pour leur rapport annuel 2017.

Il a également apporté son soutien méthodologique aux travaux des Instances Bassin Enseignement-Formation-Emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou à l'Observatoire de la Mobilité de Bruxelles Mobilité.

<sup>9</sup> Une liste complète des groupes de travail et des comités d'accompagnement auxquels l'IBSA a participé en 2017 se trouve en Annexe 3.

4





# ANNEXES

**Annexe 1 : Statistiques sur le personnel**

**Annexe 2 : Rapport sur la sécurité des données**

**Annexe 3 : Liste des groupes de travail auxquels l'IBSA a participé en 2017**

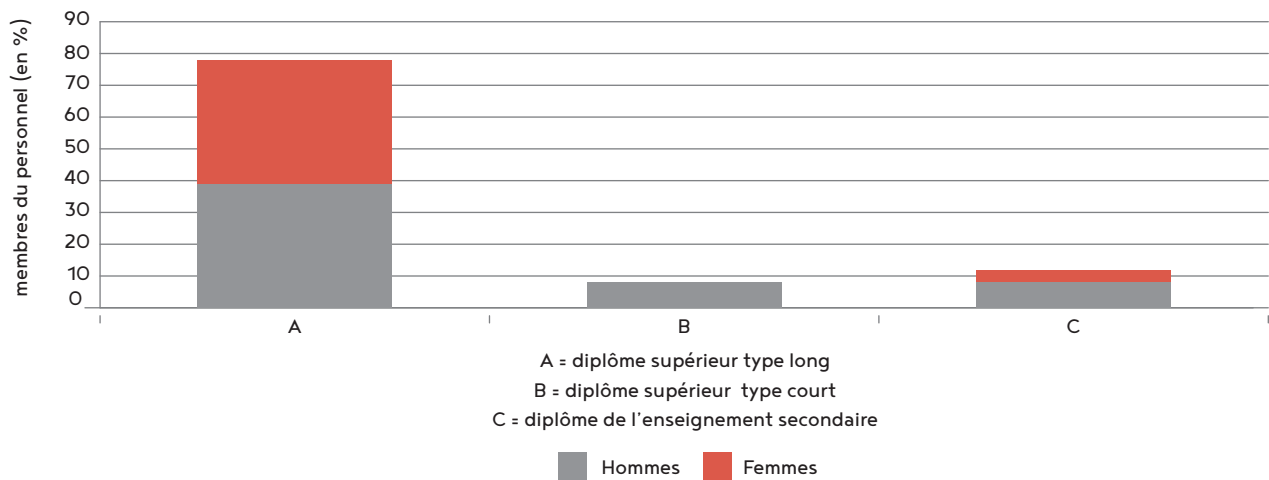
**Annexe 4 : Liste des membres du Comité Technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) au 31 décembre 2017**

**Annexe 5 : Rapport d'activités 2017 du Conseil scientifique de l'IBSA**

## Annexe 1 : Statistiques sur le personnel

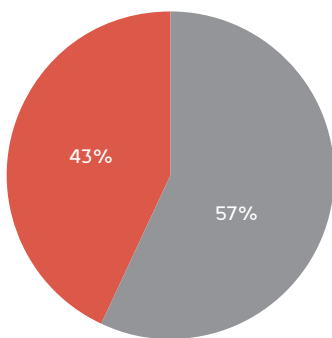
Quelques statistiques sur le personnel de l'IBSA au 31 décembre 2017

### Répartition par niveau



Source : perspective.brussels, calculs IBSA

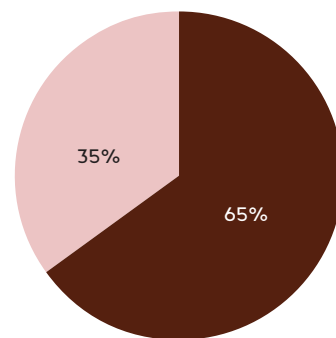
### Répartition par sexe (%)



■ Hommes ■ Femmes

Source : perspective.brussels, calculs IBSA

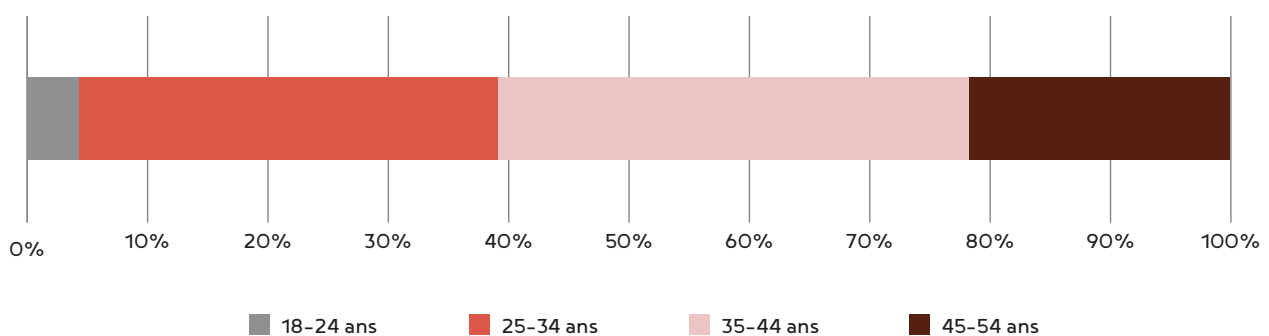
### Répartition par lieu de résidence (%)



■ Région de Bruxelles-Capitale (RBC) ■ hors RBC

Source : perspective.brussels, calculs IBSA

### Répartition par âge



Source : perspective.brussels, calculs IBSA

## Annexe 2 : Rapport sur la sécurité des données

En tant qu'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale, l'IBSA traite des données de nature quantitative ou qualitative. Certaines données traitées par l'IBSA présentent un caractère confidentiel :

- les données individuelles relatives à des personnes physiques ou morales ;
- les données agrégées, portant sur un nombre réduit de déclarants, relatives à des personnes morales.

Un des objectifs prioritaires de l'IBSA en matière de sécurité des données est de respecter toutes les obligations légales, réglementaires et contractuelles ainsi que les bonnes pratiques de la statistique européenne appliquées. Pour cela en 2017, pour du traitement de données confidentielles, l'IBSA a veillé à respecter notamment :

- la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel (8 décembre 1992) ;
- la loi relative à la statistique publique (4 juillet 1962) ;
- la loi portant sur les dispositions sociales et diverses (21 décembre 1994) ;
- l'arrêté royal (juin 2014) relatif aux mesures réglementaires, administratives, techniques et organisationnelles spécifiques afin d'assurer la protection des données à caractère personnel ou relatives à des entités individuelles et de secret statistique ;
- les dispositions convenues avec les autres autorités statistiques (ex : contrat de confidentialité, contrat cadre de confidentialité) ;
- le code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

À cet égard, au cours de l'année 2017, l'IBSA a entrepris des démarches pour se conformer au règlement général à la protection des données (RGPD) – nouvelle loi vie privée européenne – qui a trouvé à s'appliquer le 25 mai 2018. Pour ce faire, l'IBSA :

- a participé aux travaux du groupe de travail sur les aspects juridiques et de sécurité de l'IIS. En 2017, ce groupe de travail a été consulté à diverses reprises par les services de l'administration fédérale pour remettre un avis sur les projets de loi réformant la réglementation relative à la protection de la vie privée. En outre, le groupe de travail s'est accordé sur une procédure permettant la transmission de données confidentielles entre autorités statistiques partenaires de l'IIS.
- a réalisé une analyse juridique de l'incidence des nouvelles dispositions du RGPD et de la loi portant création de l'autorité de

protection des données sur les processus de travail appliqués à l'IBSA.

- a suivi la procédure de recrutement d'un Délégué à la protection des données au sein de perspective.brussels, obligation prévue dans le RGPD.

Bien que l'IBSA ne soit pas responsable de la gestion des aspects techniques de la sécurité informatique, l'Institut entretient des exigences vis-à-vis du gestionnaire de l'infrastructure informatique. Le rôle de l'IBSA, à ce niveau, est donc de s'assurer que les exigences quant aux aspects techniques de sécurité informatique soient rencontrées, notamment :

- pour toute transmission de données confidentielles à l'IBSA, des mesures de sécurité adéquates doivent être appliquées. Dans le cadre de l'accès aux données sensibles mises à disposition
  - par la Direction générale Statistique – Statistics Belgium (Statbel), il est fait usage d'un outil sécurisé spécifique ;
  - par d'autres instances, il est fait usage d'un logiciel de partage sécurisé des données.
- les données sensibles et confidentielles sont stockées sur un serveur sécurisé dont les accès sont réservés aux personnes explicitement autorisées au sein de l'IBSA. Ces accès sont tenus à jour dans un registre et sont adaptés en fonction des autorisations.

Quant au développement d'un datawarehouse qui entreposera les données statistiques traitées par l'IBSA, les mesures de sécurité s'appliquant spécifiquement au traitement de données confidentielles ont en outre été analysées (politiques des accès, des mots de passe, des sauvegardes des serveurs, etc.) et mises en œuvre.

Diverses actions ont été menées pour sensibiliser les membres de l'Institut à la question de la sécurité de l'information et à l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations au niveau européen et fédéral :

- présentations réalisées lors des réunions d'équipe des membres de l'Institut ;
- organisation de groupes de travail présentant le fonctionnement du datawarehouse et des contraintes liées à la protection des données ;
- mise à disposition de documents sur le serveur de l'IBSA ;
- communication systématique aux membres du personnel qui ont rejoint l'Institut en 2017 du code de conduite en matière de confidentialité, de protection de la vie privée, de secret des affaires et de protection des données adopté en 2016 par l'Institut.

## Annexe 3 : Liste des groupes de travail auxquels l'IBSA a participé en 2017

### Banque Carrefour Sécurité Sociale (BCSS)

- Groupe d'utilisateurs
- Comité d'accompagnement

### BECI

Cities of making

### Beezy.brussels

Comité de pilotage de l'étude « réinternalisation des métiers peu qualifiés en RBC »

### Cabinet du Ministre D. Gosuin (en collaboration avec d'autres directions de perspective)

Plan industriel bruxellois

### COCOF

Comité d'accompagnement de la réalisation d'une étude sur la qualité et la performance du dispositif francophone de formation professionnelle en Région bruxelloise

### FWB

- Comité d'accompagnement de l'observatoire des politiques culturelles
- Cadastre des parcours post-éducatifs

### IIS

Vorbereidende werkgroep 'Data en statistieken uit de huurcontractendatabank'

### Innoviris

Lancement des projets Anticipate 2016

### Instances bassin EFE

- Réunions méthodologiques mensuelles des coordinateurs
- Assemblée des présidents de Instances bassin EFE
- Réunions mensuelles de l'Instance bassin Bruxelles

### Perspective.brussels

- Groupe de coordination GIS - carto
- GeoBru
- Comité d'accompagnement et de pilotage de l'étude « Étude sur le décrochage scolaire en Région de Bruxelles-Capitale »

### SDFB/VVD

Prix Verhulst

### SLRB

Observatoire des loyers

### SPF Affaires étrangères

Coormulti développement durable

### SPF Économie

Groupe de travail sur la définition des start-ups

### SPF Économie - Statbel

- Statistiques des salles de cinéma
- Groupe de travail sur les naissances et les décès (Groupe COD)
- Groupe démographie

### SPF Emploi

- Labour accounts

### SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement

Indicateurs et outils d'évaluation des impacts des systèmes de production sur la biodiversité

### SPRB

- Groupe de coordination régional sur le Plan régional Gender Mainstreaming
- Comité d'accompagnement sur le monitoring des objectifs prioritaires régionaux en matière de diversité

### SPRB - Bruxelles Environnement

- Bilan énergétique
- Indicateurs liés à l'économie circulaire
- PREC - Monitoring du secteur de la construction

### SPRB - Bruxelles Formation

Groupe de Travail méthodologique dans le cadre du Plan de Formation 2020

### SPRB - Bruxelles Logement

Discrimibrux

### SPRB - Bruxelles Mobilité

Observatoire de la mobilité

### Vlaamse Overheid

- Ecoscore
- Conférence interministérielle pour le Développement durable

## Annexe 4 : Liste des membres du Comité Technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) au 31 décembre 2017

En 2017, le Comité Technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) s'est réuni les 9 février, 27 juin et le 21 novembre.

Conformément à l'arrêté du 31 mars 2017, les institutions-membres du CTRS sont :

- Actiris - Observatoire bruxellois de l'emploi
- BruLocalis (Association des Villes et Communes de la Région de Bruxelles-Capitale)
- Bruxelles Environnement (IBGE)
- Bruxelles Fiscalité
- Bruxelles Formation
- Bruxelles Prévention et Sécurité
- Bruxelles Propreté (Agence régionale de propreté)
- Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB)
- Citydev (Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale)
- ETNIC
- FireBru (SIAMU)
- IBSA - Perspective.brussels
- INNOVIRIS
- Observatoire de la Santé et du Social
- Perspective.brussels (BBP)
- Port de Bruxelles
- Société du Logement de la Région bruxelloise
- Société régionale d'Investissement de Bruxelles
- SPRB - Bruxelles Coordination régionale - Direction juridique
- SPRB - Bruxelles Coordination régionale - Secrétariat général
- SPRB - Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
- SPRB - Bruxelles Economie et Emploi
- SPRB - Bruxelles Finances et Budget
- SPRB - Bruxelles Mobilité
- SPRB - Bruxelles Pouvoirs Locaux - Direction Travaux subsidiés
- SPRB - Bruxelles Pouvoirs Locaux - Direction Finances
- STIB
- VDAB
- VisitBrussels
- Vlaamse Gemeenschapscommissie

## Annexe 5 : Rapport d'activités 2017 du Conseil scientifique de l'IBSA

Les membres du Conseil scientifique de l'IBSA ont été nommés par l'Arrêté du 26 janvier 2017, portant sur la nomination de douze membres du Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique :

1. Madame Estelle CANTILLON, ULB,
2. Madame Perrine HUMBLET, École de Santé Publique,
3. Madame Nathalie VAN DROOGENBROECK, Institut catholique des hautes études commerciales (ICHEC),
4. Madame Catherine DEHON, ULB,
5. Monsieur David AUBIN, Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (ULB, UCL, ULg),
6. Monsieur Michele CINCERA, ULB,
7. Monsieur Stefan DE CORTE, VUB,
8. Monsieur Christian DE VISSCHER, Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (ULB, UCL, ULg),
9. Monsieur Patrick DEBOOSERE, VUB,
10. Monsieur Jean-Michel DECROLY, ULB,
11. Monsieur Peter TEIRLINCK, KU Leuven - campus Brussel,
12. Monsieur Benjamin WAYENS, Université Saint-Louis.

Madame Astrid ROMAIN, directrice de l'IBSA, est membre de droit du Conseil.

En 2017, le Conseil scientifique de l'IBSA (nommé légalement Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) s'est réuni deux fois (29 mai 2017 et 23 octobre 2017) et a approuvé :

- son règlement d'ordre intérieur, qui a ensuite été soumis au Gouvernement ;
- la désignation de son président.

Le Conseil a ensuite abordé d'autres sujets :

- le rôle du Conseil scientifique dans le paysage statistique bruxellois et belge ;
- la réalisation du programme pluriannuel de l'IBSA ;
- la mise en place d'un outil de collecte des besoins en statistiques ;
- l'outil interactif de suivi des quartiers bruxellois, le Monitoring des Quartiers ;
- la méthodologie liée à la production de nouvelles statistiques sur les travailleurs internationaux en Région bruxelloise.



